



Christian Chevandier

Le Travail en France

DES « TRENTE GLORIEUSES »
À LA PRÉSIDENCE MACRON

T E X T E S C H O I S I S

Belin:

Le travail en France

TEXTES CHOISIS
Une collection dirigée par Martine Allaire

Conception couverture : Offparis.fr

Photographie de couverture : Pool de dactylos dans un secrétariat à Paris, 1955. © Roger-Viollet.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Belin Éditeur / Humensis, 2018
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14
ISBN 978-2-410-01543-0

Christian Chevandier

Le travail en France

Des « Trente Glorieuses » à la présidence Macron

Belin:

*À tous les sublimes, dont les amis de Gast-Gerland,
de Lyon-Gare, des Urgences d'HEH,
de Berliet-Vénissieux, d'Henri-Gabrielle,
de Joliot-Curie.*

Introduction

TRAVAILLER DANS UN MONDE EN MUTATION

Depuis les années 1950, nous vivons un moment particulier dans l'histoire économique et sociale du pays et dans l'histoire du travail. En un demi-siècle, le nombre d'habitants augmente de moitié mais la population active (au travail ou au chômage) seulement d'un cinquième. L'espérance de vie s'allonge de quinze années, ce qui signifie que l'on vit plus longtemps après l'âge légal du départ en retraite alors que la scolarité ne cesse de se prolonger et que l'âge au premier emploi est désormais celui d'un adulte. Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, à l'exception des trois dernières guerres contre les Allemands au cours desquelles le retour dans une campagne dont l'on était natif permettait de mieux supporter pénuries et rationnements, les effectifs de la population urbaine (quel qu'en soit le mode de calcul) et sa part dans l'ensemble de la population se sont

accrus. Le phénomène perdure dans la deuxième moitié du xx^e siècle tout en connaissant sans doute son acmé au tournant du millénaire. Le rapport urbains/ruraux, à 1,25 au recensement de 1954, passe à 3,35 pour celui de 1999¹. Alors que l'agriculture occupait encore 26 % des actifs au printemps 1954, ce n'est plus le cas que de 3 % en 2007, et dans des structures économiques bien différentes : un quart des exploitations agricoles du milieu du xx^e siècle avaient une superficie supérieure à 50 hectares, leur part est de 80 % dans les années 2000. L'industrie et le bâtiment, qui, tout au long du troisième quart du xx^e siècle, employaient entre 35 et 40 % des actifs, n'en occupent qu'un peu plus de 20 % dans les premières décennies du xxi^e . Et le secteur tertiaire, qui représentait 38 % des actifs en 1954, atteint les trois quarts dans les années 2000. Au milieu du xx^e siècle, sept actifs sur dix étaient salariés ; c'est le cas de neuf sur dix au milieu de la deuxième décennie du xxi^e siècle. Au milieu du xx^e siècle, moins de 5 % des actifs étaient cadres ou exerçaient des professions intellectuelles supérieures ; ils sont plus de 15 % au milieu de la deuxième décennie du xxi^e siècle. Quant au taux de chômage, inférieur à 3 % lors du troisième quart du xx^e siècle, il oscille entre 7 et 11 % de l'an 2000 à 2017.

La deuxième moitié du xx^e siècle se divise en deux périodes de durée à peu près égales, de part et d'autre de l'année 1974. Elle est marquée par les effets du choc pétrolier de l'automne 1973, facteur conjoncturel secondaire de la crise alors que les causes structurelles

sont liées au système économique, à la nature de l'appareil productif, à la concurrence de pays à faible coût de main-d'œuvre et à la productivité du travail. De 1950 à 1973, la productivité horaire² a crû en France chaque année de 5,1 %, ce qui est dans la moyenne des pays d'Europe occidentale, et encore de 2,7 % entre 1973 et 1992. Même la hausse annuelle au début du XXI^e siècle est bien supérieure à celle des périodes précédentes (1,7 % en 1870-1913 et 1,9 % en 1913-1950). Pour le travail, la crise qui court depuis le dernier quart de siècle relève surtout du fait que la hausse de productivité, aggravée par l'augmentation de la population active, est supérieure à la hausse de la production. La chute de sa croissance est due en partie à la modification de la structure de l'emploi, puisque la productivité marginale d'un travailleur du secteur tertiaire est moitié moindre que celle d'un actif industriel. Et le chômage pèse fortement sur la situation sociale du pays, y compris dans les périodes où l'activité économique repart (1986-1990 et 1994-1995). Si en 1950, la productivité horaire est supérieure au Royaume-Uni, ce n'est déjà plus le cas en 1973 et, au dernier quart de siècle, elle est bien plus importante en France, dépassant tout au long du XX^e siècle celle du Japon. Le recul de l'industrie est mondial, et pour prendre des exemples comparables, la part du secteur industriel est supérieure en France à la fin du XX^e siècle à ce qu'elle est aux États-Unis ou au Royaume-Uni³.

Certes, tous ces éléments s'imbriquent de façon complexe (ainsi, l'allongement des études et l'abaissement

de l'âge légal du départ en retraite réduisent le taux de chômage), et c'est bien cette évolution du travail en France, fort différente de celle des années 1930-1950, étudiée dans *La guerre du travail, de la crise à la croissance*⁴, qu'il s'agit ici de comprendre. Tout comme le poids du travail dans la vie politique, les réflexions à son propos ont fort évolué. Le terme de « mouvement ouvrier », qui correspondait à une très forte réalité lors des décennies précédentes, perd peu à peu de sa consistance et son usage se réduit. Le déclin depuis la Seconde Guerre mondiale des idées socialistes s'explique quant à lui par leur profond ancrage dans l'esprit de la révolution industrielle et les mutations en cours depuis des décennies⁵. Dire au début du XXI^e siècle que le Parti socialiste est un parti ouvrier⁶ prête plutôt à sourire. Quant au syndicalisme, dont les conditions d'exercice se modifient considérablement dans les années 1960, 1970 et 1980, notamment par une institutionnalisation et le fait que les permanents ont perdu la légitimité du compagnon de travail⁷, il ne regroupe qu'environ un salarié sur dix au XXI^e siècle⁸ alors que c'était le cas d'un sur quatre au milieu du siècle précédent⁹.

L'historien qui étudie le travail dans la deuxième moitié du XX^e siècle ne peut se dispenser d'avoir recours aux travaux de chercheurs en sciences sociales non seulement pour sa bibliographie (l'ensemble des travaux qui participent à sa réflexion) mais également comme sources, c'est-à-dire en fournissant des données et des éléments qu'il analyse. Certes, dès le milieu du XIX^e siècle, il était déjà possible d'utiliser le *Tableau de l'état phy-*

sique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie du médecin Louis-René Willermé (1782-1863) et les études menées par l'ingénieur Frédéric Le Play (1806-1882) et ses disciples sur « les travaux, la vie domestique et la condition morale » des travailleurs¹⁰, mais la ressource est un siècle plus tard sans commune mesure. Quant à l'étude de la « vie domestique », elle ne cesse d'être effectuée par des chercheurs de premier plan, depuis Paul-Henry Chombard de Lauwe (*La vie quotidienne des familles ouvrières en milieu urbain*, 1956) jusqu'à Olivier Schwartz (*Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, 1990), tandis que René Kaës, qui deviendra un grand nom de la psychologie, soutient en 1966 une thèse sur l'« image de la culture chez les ouvriers français ». La multiplication des institutions, des chercheurs, des moyens, des travaux modifie considérablement, dès les années 1950, le corpus à la disposition de l'historien. Ce que fournit le sociologue, voire le philosophe, est à l'évidence inscrit dans son temps, et à des analyses qui soulignent le rôle déterminant de l'évolution technique succèdent à partir des années 1970 une approche plus diverse et diversifiante, segmentant le monde du travail tandis que le retour à la fin du siècle à des analyses descriptives semble être très prometteur¹¹. Pour ne prendre que cet exemple, les ouvrages des collections « Textes à l'appui/Enquêtes de terrain » puis « SH/L'envers des faits », aux éditions La Découverte, quand bien même ils n'accordent que la portion congrue à l'histoire, se révèlent indispensables à l'historien du travail.

Dans la discipline historique, à la fin du XX^e siècle, la production éditoriale tout comme les travaux des chercheurs dépendent en partie d'un calendrier élaboré en fonction d'anniversaires et de commémorations. C'est moins le cas en histoire du travail qu'en histoire militaire, mais ce n'est pas négligeable pour autant et le centenaire de la loi de 1892 instituant l'inspection du travail a été marqué notamment par un colloque qui a approfondi l'histoire de ses membres et de leur rôle dans la société française. Le centenaire du ministère du Travail a ainsi permis de prolonger la réflexion sur les politiques du travail mises en œuvre depuis un siècle¹². D'autres manifestations scientifiques permettent régulièrement aux chercheurs de se rencontrer, et ne citons que le colloque qui a abordé à Lille en décembre 1989 la politique sociale du général de Gaulle ou celui qui s'est tenu en novembre 2003 sur la CGT dans les années 1950 à Montreuil, au siège de la confédération¹³.

Mais l'événement social qui au tournant du siècle donne régulièrement lieu à commémoration est la grève de mai-juin 1968. Dès l'automne 1968, la Bibliothèque nationale répertorie 124 livres sur ce qui s'est passé au printemps, et l'historienne Michelle Zancarini-Fournel voit là le paradoxe de «soixante-huit» : avant même de devenir sujet d'histoire, la plus grande crise sociale qu'ait connue la France du XX^e siècle s'est muée en «événement de papier»¹⁴. Si les étudiants ont pu avoir un temps la vedette, deux institutions (le Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme de l'université Paris 1 et le Centre de

recherches politiques de Sciences Po) organisent vingt ans plus tard le colloque « Acteurs et terrain du mouvement social de 1968 » qui donne toute sa place au monde du travail. Mais le rythme des anniversaires peut épuiser voire tarir la réflexion, et l'on sait qu'après le centenaire de la Commune de Paris, en 1971, les travaux à son propos se sont faits rares. Pour 1968, il semble qu'en histoire le moment fort puisse être observé à l'occasion du quarantième anniversaire, lorsqu'une série d'ouvrages collectifs et de colloques livrent des analyses solides. Dix ans plus tard, pour le cinquanteaire, plusieurs recherches collectives centrées notamment sur des villes et des régions (dont Lyon, Marseille et la Bretagne) sont publiées et contribuent à mettre à distance l'image réductrice d'événements concernant surtout Paris et le milieu des étudiants. À cette occasion, une autre historienne, Ludivine Bantigny, publie une synthèse étoffée par des recherches originales dans laquelle elle accorde une place importante au mouvement de grève et prend en compte les situations locales¹⁵.

Depuis le milieu du xx^e siècle, son histoire s'écrit alors que le travail se modifie considérablement et que ses marques s'effacent dans les pays. La législation tout comme l'évolution de l'économie font disparaître peu à peu les traces de l'industrie à Paris¹⁶ et dans les grandes villes. La traversée en chemin de fer ou par route de certaines banlieues donne la mesure de l'abandon des lieux de travail, voire de leur destruction. Malgré son aspect immuable, la campagne se modifie au

rythme de la déprise agricole et des changements de culture, mais aussi de l'abandon de pratiques comme la transhumance qui marquaient fortement les villages. C'est tout le paysage du pays qui est bouleversé et des sources d'observation du terrain ou de type archéologique s'effacent peu à peu. La « patrimonialisation » d'espaces de travail, comme l'inscription par l'UNESCO en 2012 du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sur la liste du patrimoine mondial, est le deuxième temps d'un tel processus. Certes, sans même évoquer l'enregistrement de la parole (qui n'est plus exceptionnelle depuis la diffusion à la fin des années 1960 des magnétophones à cassettes, mais dont la fragilité des supports en obère la conservation), la multiplication des images pérennes (qui se banalisent dans un cadre privé depuis, dans les années 1950, la diffusion de cet « art moyen¹⁷ » dont les outils sont omniprésents au XXI^e siècle) propose de nombreuses sources sans rendre obsolètes les clichés des photographes « humanistes »¹⁸ ni les riches fonds photographiques des journaux, notamment ceux qui portent un intérêt particulier au monde du travail¹⁹.

Les textes choisis pour cette approche du travail en France²⁰ du milieu du XX^e siècle à nos jours présentent nombre de particularités. Ayant mené des recherches sur plusieurs groupes sociaux et professionnels (métallurgistes, cheminots, policiers, infirmières, personnel des pompes funèbres, postiers, etc.), je me rends compte que dans l'ouvrage qui étudie la période précé-

dente ce sont le métallo, le cheminot, le policier qui reviennent sans cesse.

Si les cheminots sont toujours présents dans ces textes, ils le sont moins que lors de la période précédente. La place des services d'archives, qui faisait qu'il était aisé pour quiconque le désirait d'étudier les policiers dans les années 1930-1950, est aussi considérable pour le secteur de l'énergie, des télécommunications et l'hôpital : songeons que les Archives historiques de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris conservent environ 100 000 dossiers individuels de carrières²¹.

Il aurait été aussi possible de proposer le texte d'un enseignant réfléchissant à propos de son travail, voire le décrivant, tant leurs publications se sont multipliées depuis les années 1980. Le développement du nombre des enseignants explique aussi leur place nouvelle au sein du monde du travail, tout comme le fait qu'ils n'hésitent pas à se raconter, ce qui était moins le cas lors de la première moitié du siècle : c'est Albert Camus qui devait s'appesantir sur leurs conditions de vie dans *Combat* en avril 1945²². Leur pratique d'écriture correspond à un savoir-faire de la profession, et il serait possible de trouver pour la période antérieure des articles de l'instituteur Célestin Freinet se préoccupant tout autant des conditions d'apprentissage de ses élèves. Mais l'on écrit peu sur le travail, et on le décrit encore moins, surtout quand on le pratique. Cependant, pour l'ensemble de la population active, l'accès à l'écriture, ou plus précisément au courage d'écrire, est nouveau à une telle échelle. La hausse du niveau de formation

initiale a joué son rôle, mais la volonté de militants pour lesquels la culture est émancipatrice a eu une réelle importance. Ce qui explique que nombre des auteurs de textes ici proposés au lecteur ont droit à une notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (le *Maitron*) : Jean Auroux, Pierre Belleville, Étienne Dollé, André Gorz, Louis Le Guillant, Serge Mallet, Pierre Mauroy, Pierre Ségelle, Georges Valero, etc. Quant à la place des sources juridiques, elle témoigne de la continuité de l'intervention de l'État dans ce domaine depuis la fin du XIX^e siècle : trois textes de type législatif sont présentés dans cet ouvrage, mais aussi trois documents en rapport avec l'adoption d'une loi (le témoignage d'un ancien Premier ministre sur la mise en place de la loi instituant la retraite à soixante ans, l'intervention préalable au Sénat avant la présentation d'un projet d'un ministre des Affaires sociales et de l'Emploi et l'éditorial du *Monde* au soir de la présentation d'une série d'ordonnances).

Enfin, si « les femmes ont toujours travaillé²³ », cela est désormais d'autant plus visible que, depuis le milieu du XX^e siècle, elles s'engagent dans tous les secteurs d'activité et ont des fonctions de moins en moins subalternes. Ce n'est cependant pas vraiment perceptible si l'on compte les auteurs des documents les concernant. Elles étaient deux, l'ouvrière Marceline Valero et la philosophe (et ouvrière) Simone Weil, à prendre la parole ou la plume dans les années 1930-1950 pour le livre précédent. Elles sont encore deux, une ouvrière qui ne veut pas reprendre le travail et

une sociologue qui observe une assemblée générale de cheminots, à dire ou écrire sur le travail. Elles auraient été plus nombreuses si des secteurs très féminisés, comme la santé²⁴, l'enseignement ou le travail social, avaient fait l'objet d'un chapitre spécifique ou si la part des hommes parmi les législateurs avait été plus réduite. Mais l'écriture par les femmes sur leur propre travail est un phénomène relativement récent, qui n'a véritablement commencé que dans les années 1960-1980. Aussi, il est sans doute malaisé d'étudier l'histoire des femmes qui travaillent si l'on ne mène pas de recherche à partir des sources sérielles, chantier toujours considérable mais aux résultats toujours sûrs²⁵.

Il avait été envisagé de commencer le présent volume par un chapitre dont Suzanne, une femme pluriactive des années 1950, aurait été l'héroïne²⁶. C'est un homme, le sociologue américain Laurence William Wylie, qui décrit sa vie dans *Village in the Vaucluse*, paru en 1957 aux États-Unis, traduit et édité par les éditions Gallimard l'année suivante, réédité en 1979 mais qu'il est malaisé de se procurer au XXI^e siècle. Spécialiste de littérature française dans une université de Pennsylvanie, Wylie a profité d'un congé sabbatique accordé afin de mener des recherches pour s'installer pendant une année (1950-1951) dans le village provençal de Roussillon, marqué de longue date par une série de crises²⁷. Pour le sociologue Jean Peneff, le parti pris « de rester sur les lieux, d'y demeurer un an avec sa famille, de prendre un rôle propre à se faire accueillir et à participer à la vie locale [...] donne à son

étude une touche d'originalité pionnière d'observation participante²⁸ ». Son enquête d'ethnologie, qui bénéficie du soutien de grands anthropologues comme Margaret Mead et Claude Lévi-Strauss, nous confronte à une réalité qu'ignorent les statistiques²⁹. Lorsqu'il étudie la vie d'une de ses voisines, Suzanne, il montre que toutes ses activités s'inscrivent dans une économie familiale où une femme pallie les défaillances des hommes, père, frères et mari, et se révèle indispensable aux enfants. C'est elle qui effectue les tâches domestiques, coud et tricote parce que les vêtements sont chers et le salaire de son mari bien chiche. Pour nourrir la famille, elle élève des poules, des lapins. Quand son mari, facteur des postes, a eu un accident, c'est elle qui s'est chargée de la tournée quotidienne de quarante kilomètres à bicyclette. Souvent, elle se rend à la ferme paternelle, dont elle s'est occupée presque seule pendant la guerre. Elle était alors toute jeune, son père était malade, ses frères prisonniers en Allemagne et ses sœurs trop petites, et c'est elle qui a assuré le labourage, les semailles, l'entretien du cheptel. Au printemps, elle récolte les asperges. Comme le ménage possède également une petite cerisaie, elle passe en juin des soirées entières, de la sortie de l'école à la tombée de la nuit, à les cueillir avant d'aller les remettre à un forain qui les vend le lendemain au marché de Cavaillon. L'été, elle fait la moisson du lever au coucher du soleil. L'automne, elle participe aux vendanges. À chaque fois, elle y consacre au moins huit heures par jour. En mars-avril elle élève